

Brignais, le 18 Mai 2020

Affaire suivie par : Jérôme BARRY, OP Maintenance et Maude BENHAIEM, Intendance

**OBJET : Marché à Procédure Adapté – FOURNITURE ET POSE DE CARRELAGE**

Madame, Monsieur,

**Ce document constitue le règlement de consultation du marché public à procédure adapté concernant la fourniture et la pose de carrelage pour le Lycée Gustave EIFFEL, 6 à 12 Av Ferdinand GAILLARD 69 530 BRIGNAIS**

**VISITE PREALABLE DU SITE OBLIGATOIRE avec M. BARRY**

**Préalablement au dépôt des offres, les candidats sont invités à effectuer une visite des locaux avec M. BARRY Jérôme, Agent de maintenance. Cette visite permettra de lever les interrogations techniques et d'apprécier la faisabilité du projet, elle donnera lieu à une attestation de visite qui sera remise au candidat.**

**Prendre RDV avec M. BARRY au 06 28 09 53 12**

Date limite de réception des offres : **Le Jeudi 18 Juin 2020 à 17H00.**

Soit par courrier recommandé avec Accusé de réception, soit par dépôt au service Intendance contre récépissé.  
(Ouverture du Lycée : Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 08h à 17h – mercredi : 08h à 12h)

Le choix du prestataire retenu vous sera communiqué avant le mardi 30 juin 2020.

**L'ensemble des travaux devront être réalisés pendant les vacances d'été, soit à partir du 04 juillet 2020 (voir la semaine d'avant) et le chantier devra être livré au plus tard le lundi 31 août 2020.**

Votre offre comprendra :

- L'acte d'engagement du candidat manuscrit et signé en original
- Un devis pour l'ensemble des prestations convenues lors de la visite du site : dépose, pose (main d'œuvre) et fournitures compris.
- Tous documents permettant d'apprécier techniquement l'offre.
- Tous documents permettant d'apprécier les capacités professionnelles du soumissionnaire.
- Tous documents qu'il jugera utiles à la justification de son offre.

Toute offre ou candidature incomplète pourra être rejetée.

La facturation sera établie après service fait. Il ne sera versé aucune avance, ni aucun acompte au titre du présent marché.

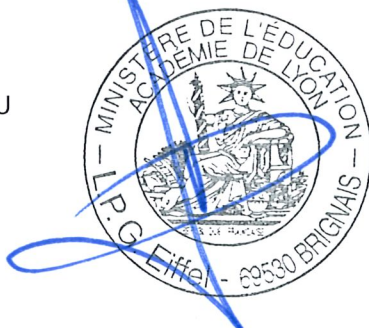
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Provisure,

Mme N.DENIZOU

La gestionnaire,

Mme F. MARCHAL



Marchés publics

## **FOURNITURE ET POSE DE CARRELAGE**

Procédure de consultation utilisée : procédure adaptée,  
En application des articles 28 et 40 du Code des Marchés publics

**Préalablement au dépôt des offres, les candidats sont invités à effectuer une visite des locaux. Prendre rendez vous auprès de la gestionnaire. Cette visite qui donnera lieu à une attestation de visite qui sera remise au candidat, permettra de lever les interrogations techniques et d'apprécier la faisabilité du projet.**

Ce document constitue le marché public à procédure adaptée concernant la fourniture et la pose de carrelage pour le Lycée professionnel Gustave Eiffel, sis 6 à 12, avenue Ferdinand Gaillard 69530 BRIGNAIS.

Personne publique contractante :

**LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE EIFFEL  
6 A 12 Avenue Ferdinand Gaillard  
69530 BRIGNAIS  
Téléphone : 04 78 05 22 66  
Télécopie : 04 78 05 49 23**

Personne détenant le pouvoir adjudicateur : Mme DENIZOU Nathalie, Provisseure  
Personne responsable du suivi de l'exécution du marché : Mme MARCHAL Fabienne, Gestionnaire  
Personne à contacter pour descriptif des travaux : Mr BARRY Jérôme (06.28.09.53.12)

**Date limite de réception des offres : 18 JUIN 2020 à 17h00**

**Heures d'ouverture**

**Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 8 h 00 à 17 h 00**

**Mercredi de 8 h à 12 h 00**

Soit par courrier recommandé avec Accusé de Réception

Soit par dépôt au service intendance contre récépissé

Le présent règlement comporte feuillets numérotés de 1 à 11

## **I – Règlement de consultation**

### Article 1<sup>er</sup> : Présentation de la procédure

#### **1) Mode de passation du marché**

Il s'agit d'une procédure adaptée conformément aux articles 28 et 40 du code des Marchés Publics.

#### **2) Objet et forme du marché**

<b>REMARQUE : Ce marché comporte 1 lot unique</b>
---

- Fourniture et pose de carrelage

Les prestations sont à exécuter dans les locaux du Lycée Professionnel Gustave Eiffel, sis 6 à 12, avenue Ferdinand Gaillard à BRIGNAIS (69), dans plusieurs classes, pièces, bureaux et couloirs, d'une surface totale de 320 m2, sur les vacances d'été 2020 (soit Juillet et Août).

#### **3) Modalités de règlement du marché**

##### **a) Dépôt de l'offre**

Les dossiers de réponse doivent parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse suivante :

LP Gustave Eiffel  
6 à 12, Avenue Ferdinand Gaillard  
69530 BRIGNAIS

##### **b) Contenu de l'offre**

Le choix de la procédure adaptée permet de simplifier la procédure

Pour tous les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite et originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat

Le candidat fournira :

- Ce document complet signé et complété (partie III – Acte d'engagement du candidat)
- Tous les documents permettant d'apprécier techniquement les offres
- Tous les documents permettant d'apprécier les capacités professionnelles du soumissionnaire et tous les documents qu'il pourra juger utile à la justification de son offre

Il est rappelé à tous les candidats que toute offre incomplète ou candidature incomplète pourra être rejetée.

**c) Date et heure limites de dépôt des offres**

Date limite de réception des offres : **18 JUIN 2020 à 17H00**

Par courrier avec AR ou par dépôt au service intendance contre récépissé tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 14h00 à 17h00 sauf les mercredis après-midi et samedis).

**d) Durée de validité des offres**

Le candidat est tenu par son offre pendant 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**4) Jugement des offres**

**Il est procédé à la vérification de la conformité des offres. Après analyse, le pouvoir adjudicateur procède au choix du titulaire selon les critères pondérés suivants :**

<b>Critères</b>	<b>Coefficient de pondération</b>
Le prix. Le prix correspond à l'achat du matériel ainsi que la main d'œuvre sur le cahier des charges ci joint	40 %
La valeur technique : Méthodologie d'intervention Performance du matériel Choix des matériaux	60 %

Les notes des différents candidats seront attribuées en fonction de l'offre du moins disant. Celui-ci obtiendra la note maximale sur le critère prix. La note des autres candidats sera déterminée par application de la formule suivante :

$$\frac{\text{offre la moins disante} \times 10}{\text{offre du candidat}}$$

Offre du candidat =

L'application de cette formule mathématique pourra conduire à l'attribution de notes négatives.

Si l'application de cette formule conduit à attribuer une ou plusieurs notes supérieures à 10, la note la plus haute sera ramenée à 10. Les notes des autres candidats seront ajustées afin de conserver des écarts proportionnels par rapport aux notes initiales.

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la meilleure note au critère le plus fortement pondéré.

## **5) Pénalités**

Les pénalités applicables par dérogation à l'article 14.3 du CCAG, s'élèveront à un montant de 200 € par jour ouvrable de retard du titulaire. Le montant des pénalités ainsi calculé, ne pourra cependant excéder 30 % du montant de chaque bon de commande.

L'application des pénalités de retard court à compter du 1<sup>er</sup> jour dès lors que le délai d'exécution de la prestation est passé.

## **6) Modalités d'attribution du marché**

L'offre la mieux classée est retenue.

Les candidats non retenus en seront informés par courrier.

## **7) Règlement**

La facturation sera établie après service fait :

Il ne sera versé aucune avance, ni aucun acompte au titre du présent marché.

Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique. Les factures seront établies en un original et deux copies. Elles porteront, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du prestataire
- Numéro du compte bancaire ou postal
- Du montant hors TVA
- Taux et montant de TVA
- Montant total TTC

Le comptable assignataire est l'agent comptable du LP Gustave Eiffel de BRIGNAIS

Le délai de mandatement des sommes dues au titre du présent marché est de 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

## **II – Acte d'engagement du candidat**

### Article 1 – Contractant(s)

Je soussigné :

#### **FORMULE A : Entreprise individuelle**

Monsieur (Nom et  
Prénom) \_\_\_\_\_

Agissant en nom personnel

Domicilié à (adresse complète et numéro de téléphone) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Immatriculé(e) à l'INSEE :

\_\_\_\_\_

◆ Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

\_\_\_\_\_

◆ Code d'activité économique principale  
(APE) : \_\_\_\_\_

◆ Numéro d'inscription  au registre du commerce  au registre des métiers :

#### **FORMULE B : Société ou groupement d'intérêt économique**

Monsieur (Nom et Prénom)

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique de la Société) :

\_\_\_\_\_

Ayant un siège à (adresse complète et numéro de téléphone)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Immatriculé(e) à l'INSEE :

\_\_\_\_\_

◆ Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

\_\_\_\_\_

◆ Code d'activité économique principale  
(APE) : \_\_\_\_\_

◆ Numéro d'inscription  au registre du commerce  au registre des métiers :

\_\_\_\_\_

**Après avoir pris connaissance des informations ci-dessus (Règlement de la Consultation et du cahier des Clauses Particulières simplifiées), m'engage sans réserve conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations prévues au marché à procédure adaptée.**

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

### Article 3 – Paiements

L'Etablissement se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Du compte ouvert au nom de : \_\_\_\_\_

Sous le numéro \_\_\_\_\_

A \_\_\_\_\_

*(joindre un RIB original)*

### Article 4

J'affirme, sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle (le groupement économique pour lequel) j'interviens, que je ne tombe pas ou que la dite société ou groupement ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi numéro 52.401 du 14 avril 1952.

De plus, j'atteste sur l'honneur du respect des articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

Fait en un seul original

A \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_

*Mention manuscrite « lu et approuvé »  
Signature de l'entrepreneur.*

**III – Partie réservée à l'établissement**

Est acceptée la présente offre pour valoriser l'acte d'engagement

A BRIGNAIS, LE \_\_\_\_\_

La Provisoire,

N.DENIZOU

Le marché à été notifié au titulaire le : ... .. / ... .. / 2020

Récépissé du dépôt, au Lycée Gustave Eiffel de BRIGNAIS,  
de l'offre pour les travaux de fourniture et pose de carrelage du Lycée

NOM DU FOURNISSEUR :

\_\_\_\_\_

DATE : le \_\_\_\_\_ 2020

HEURES : \_\_\_\_\_

Nom et signature du représentant  
De l'entreprise

Nom et signature du représentant  
du Lycée